

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 20

N° ordre
22-56

N° ordre dans la séance :
DE-08112022-01

Date de la convocation :
31/10/2022

Date de l'affichage :

10 NOV. 2022

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit novembre à 18 heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Clau FELCI, Danielle RAVIER, Marc GUILLAND, Anne-Laure PETITE, Adjoint, Joël TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Thier DRAPIER, David TREBOZ, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Christel MARCHAND, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Katerina CHAPMAN, Thier CURTELIN, Christelle BOUVIER, conseillers

Absents excusés : Robert VILLARD (procuration à Monsieur Di PAOLO Dominique GERRA, Déborah GLEYZE, Dominique SCALMANA

Secrétaire de séance : Mickaël MOUTOT

OBJET : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD

Le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activité de la communauté de communes de Bugey Sud est présenté au Conseil Municipal.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de la Communauté de Communes de Bugey Sud relatif à l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE


